

# Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse

juin 2021

En janvier dernier, le rapport Oser Rêver présentait les résultats d'une consultation amorcée en octobre 2020 auprès des Michelois et Micheloises pour sonder leur adhésion à un projet de sauvegarde et de valorisation du presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse, de sa grange à dîmes et des terrains adjacents.

Fort de l'intérêt manifesté par la population pour ce projet, un groupe de travail a été créé et la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse** (la Société) fut officiellement constituée le 16 février 2021, tel qu'annoncé dans la dernière édition du bulletin Ensemble en Parallèle.

Lors de l'acquisition du presbytère par la municipalité en 2017, cette dernière s'est engagée à conserver et à mettre en valeur tout ce patrimoine communautaire, le rendant accessible autant à sa population actuelle qu'aux générations futures. Le presbytère, qui date de 1739, et son site, possèdent une valeur historique, patrimoniale, religieuse et architecturale importante pour tous les Québécois et Québécoises.

La Société s'est donc donné comme mission d'assurer la pérennité du presbytère, son intégrité architecturale et patrimoniale ainsi que son environnement. Pour relever ce défi, la Société élaborera un projet structurant conférant au presbytère une vocation culturelle, éducative, muséale et récréotouristique, tout en lui assurant un encadrement décisionnel et financier stable et durable. La Société croit que l'ensemble peut devenir un levier social, économique et culturel important pour l'avenir de la municipalité.

Récemment, le patrimoine a enfin été placé à l'avant scène de l'actualité. Les médias ne cessent de nous présenter des cas de bâtiments patrimoniaux laissés à l'abandon, menacés de démolition, voire à la merci des pelles mécaniques, à l'aube, sans préavis. Notre presbytère n'est pas à l'abri de telles menaces tant que, comme population, nous ne prenons pas en main son destin. Or, les gouvernements n'ont jamais été autant sensibilisés à l'importance de notre patrimoine bâti et du rôle extraordinaire qu'il peut jouer dans l'affirmation et la promotion de notre culture. D'ailleurs, le dernier budget provincial annonçait récemment des investissements majeurs dans ce domaine.

Par sa démarche, la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse** veut donc faire profiter notre presbytère de ces investissements. Elle est actuellement constituée d'un conseil d'administration de 7 membres. Toutefois, pour réaliser sa mission, la Société a besoin de **VOUS** et de **VOTRE** appui.

En adhérant à la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse, VOUS :**

- Croyez en l'importance de sauvegarder et de valoriser le presbytère et son ensemble immobilier,
- Participez à la mission de la Société;
- Jouez un rôle dans la transformation de ce rêve en un projet visionnaire, rassembleur, structurant et accessible à tous et à toutes;
- Partagez vos idées lors de consultations ciblées;
- Faites la promotion de notre projet commun autour de vous;
- Aidez aux opérations de la Société par une contribution de 20\$/ personne ou 35\$/couple.

En devenant ainsi ami-e du presbytère, vous aurez:

- Une carte d'adhésion à la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse**;
- Des mise-à-jour périodiques de l'avancement du projet;
- En tant qu'interlocuteur-trice privilégié-e, la possibilité de pouvoir intervenir auprès de la Société pour lui faire part de suggestions et/ou de commentaires sur la démarche à suivre
- La fierté de contribuer à la réalisation d'un projet visant la sauvegarde et la mise en valeur d'un des bâtiments patrimoniaux les plus remarquable en Amérique du Nord;
- La satisfaction d'avoir favorisé l'essor de votre communauté.

**Vous trouverez ci-après un formulaire permettant de contribuer à la réalisation de ce rêve et de soutenir l'émergence d'un projet emballant pour notre communauté.**

**Sylvie Lauzon**

Présidente, Société des Amis du Presbytère  
[www.presbyteresaintmichel.com](http://www.presbyteresaintmichel.com)





**FORMULAIRE D'ADHESION  
ET DE CONTRIBUTION  
POUR LA  
SAUVEGARDE ET LA VALORISATION  
DU PRESBYTERE DE  
SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE**

**JE SOUHAITE :**

- Devenir ami-e de la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse** en payant une cotisation annuelle de 20\$/personne ou 35\$/couple.
- Faire une contribution de \_\_\_\_\_ \$ à la Société.

---

Nom et prénom

---

Nom et prénom du 2e membre (le cas échéant)

---

Adresse

Code postal

---

Courriel

Téléphone

En adhérant à la Société, j'accepte de recevoir l'infolettre de la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse**  Oui  Non

**MODES DE PAIEMENT :**

1. Remettez un chèque libellé à l'ordre de la **Société des Amis du Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse**, accompagné du présent formulaire dûment rempli, à un des deux endroits suivants:

- 103, rue Principale, Saint-Michel-de-Bellechasse, G0R 3S0, ou dans
- la boîte du Regroupement des Organismes Communautaires (ROC) qui se trouve sur le parvis de l'église (côté sud-ouest).

OU

2. Visitez le site [www.presbyteresaintmichel.com](http://www.presbyteresaintmichel.com) et cliquez sur Formulaire d'adhésion et de contribution qui se trouve à l'onglet **Société des Amis**.